



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

heure d'été et heure d'hiver

Question écrite n° 120414

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les conséquences de l'heure d'été. Depuis de nombreuses années, l'opinion publique française est de plus en plus sceptique au décalage de l'heure légale de deux heures sur l'heure du temps universel coordonné (UTC). Les changements répétitifs d'horaires et ce décalage perturbent fortement la vie des personnes les plus fragiles, notamment les enfants et les personnes âgées. Certains pays européens sont revenus sur le décalage de deux heures sur l'heure du temps universel coordonné. Un décalage permanent d'une heure par rapport à cette heure universelle est souhaitable. Il lui demande quelle initiative elle entend prendre pour faire prévaloir auprès de ses partenaires européens un décalage raisonnable d'une heure par rapport à l'heure universelle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120414

Rubrique : Heure légale

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2558